



Refus de remboursement de la part de l'assurance

Par **jeremy69600**, le **06/02/2012 à 16:40**

Bonjour,
ayant eu récemment un degat materiel a mon domicile : une personne a trebucher et c'est ratraper a une poigner de meuble fixer en hauteur dans la cuisine le meuble a ceder et causer des degat materiel pour environ 800€ estimer par les expert des assurance de la personne ayant fait tomber le meubles et fais marcher sa responsabiliter civile , l'assurance refuse de prendre en charge les degat, comment faire pour faire bouger les chose et esperer une indemnisation.
en vous remerciant d'avance

Par **Marion2**, le **06/02/2012 à 16:43**

Bonjour,

Quelle raison invoque l'assurance pour ne pas prendre en charge ce sinistre ?

Par **jeremy69600**, le **06/02/2012 à 16:47**

je viens de les avoir au telephone apparemment il etait mal fixer ,
ca fesait plus presqu'un an et il tenait tres bien.

Par **aie mac**, le **08/02/2012** à **22:36**

bonjour

[citation]ayant eu recemment un degat materiel a mon domicile : une personne a trebucher et c'est ratrapper a une poigner de meuble fixer en hauteur dans la cuisine [/citation]

il est vrai que le premier réflexe quand on trébuche est de lever les mains plutôt que de les mettre en avant dans le sens de la chute...

:]